

**ASSOCIATION CAP TERMER**

BP 40

33950 – Lège-Cap Ferret

[captermer@captermer.com](mailto:captermer@captermer.com)[www.captermer.com](http://www.captermer.com)

0628410398

## Fiche de poste : volontaire service civique (H/F)

Lieu et horaires de travail	
-	Le lieu de travail est la « cabane du résinier ». Le vsc doit être présent sauf si l'exécution de prestations sur la RNN ou sur la presqu'île l'en empêche.
-	Le vsc travaillera 7h par jour du mardi au samedi (du lundi au vendredi en juillet et août). Il peut être amené à travailler ponctuellement le soir ainsi que sur ses jours de repos initialement. Dans ce cas, il récupérera les heures travaillées en heure de repos.
Description générale	
-	Le vsc sera encadré et formé par la guide naturaliste. Il aura la charge de mener à bien les missions suivantes : 1) Accueil du public 2) Explications sur l'exposition de l'écomusée aux visiteurs 3) Encadrement sous tutorat de la guide nature lors des animations et visites guidées sur la réserve 4) Aide à la mise au point de nouvelles animations
Mission 1 : Accueil du public	
-	Le vsc sera en mesure d'accueillir et de renseigner le public à la cabane du résinier. Pour cela, il devra s'appuyer sur ses capacités de communication et d'écoute. Il peut être amené à faire des réservations en direct.
Mission 2 : Explications sur l'exposition de l'écomusée aux visiteurs	
-	Le vsc devra accueillir le public au sein de l'écomusée et l'accompagner dans la découverte de celui-ci.
Mission 3 : Encadrement sous tutorat de la guide nature lors des animations et visites guidées sur la réserve	
-	Cap Termer propose des sorties grand public et des animations sur la Réserve Naturelle Nationale (RNN) des Prés Salés d'Arès et de Lège-Cap Ferret, ainsi que sur les parties océaniques et forestières de la presqu'île : à la plage du Grand Crohot et du Truc Vert, de même qu'au Lac de Bénédicte. Nous réalisons également des sorties thématiques et participons à des événements organisés par les instances locales, départementales et régionales (JMZH, mois de la nature et fête de la nature, etc).
-	Le vsc sera formé afin d'aider la guide dans la réalisation des activités. Il sera amené à animer plusieurs sorties.
-	Le vsc pourra également participer aux sorties thématiques, événements et autres sorties ponctuelles.

Mission 4 : Aide à la mise au point de nouvelles animations	
-	Le vsc devra aider à la réflexion et la création de nouvelles activités. Il s'appuiera bien sûr sur la guide naturaliste.
Connaissances à développer	
-	Le vsc s'appuiera sur ses connaissances et devra en développer de nouvelles avec l'aide de la guide afin d'être capable de réaliser ses missions.
-	Il s'agit de connaissances scientifiques et naturalistes, sur la RNN (histoire, fonctionnement, réglementation), sur l'association Cap Termer, sur l'histoire de la forêt de Gascogne, le métier de résinier et d'ostréiculteur.
Savoir-vivre	
-	Politesse et ponctualité, facultés d'écoute et de reformulation, dynamisme, adaptabilité, sens de l'organisation, autonomie, patience, esprit d'initiative, maîtrise de soi, ouverture d'esprit, curiosité.